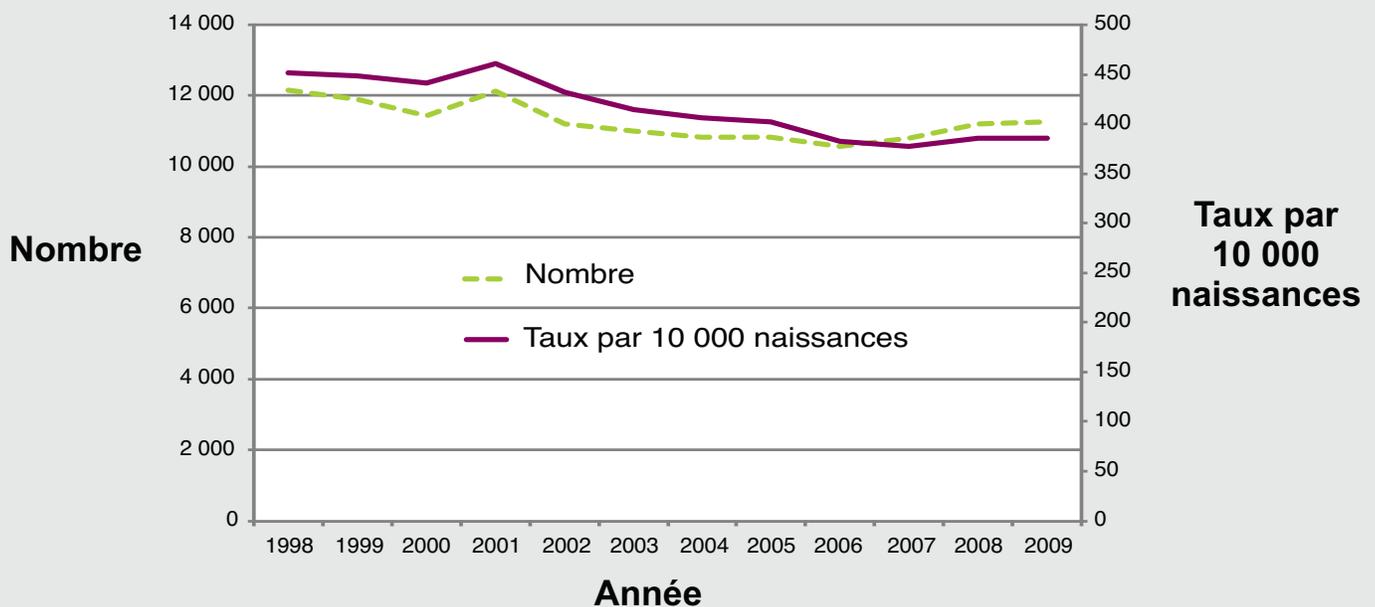




5.1.5 Prévalence des anomalies congénitales à la naissance, par année, Canada (excluant le Québec*), 1998 à 2009



*Le Québec a été exclu en raison d'un manque de données pour certaines années.

Graphique créé par l'ICSI avec des données adaptées du tableau B1.1, du rapport 'Anomalies congénitales au Canada 2013 : Rapport de surveillance sur la santé périnatale', Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2013.

De façon générale, le nombre absolu de bébés nés avec une anomalie congénitale au Canada et le taux par 10 000 naissances ont diminué de 1998 à 2009. La proportion a en effet passé de 451,2 à 385,2 par 10 000 naissances, une diminution d'environ 15 %. Ce phénomène pourrait être attribuable à la diminution de la prévalence de certaines anomalies courantes, comme c'est le cas de l'anomalie du tube neural [[lien au rapport](#)] ou encore, à des irrégularités dans la collecte de données.

Il est à noter, toutefois, que certaines anomalies congénitales, la malformation dite « gastroschisis » par exemple (intestins situés hors de la paroi abdominale), voient leur prévalence augmenter. La cause exacte de cette augmentation demeure cependant incertaine.¹ La diminution du taux d'anomalies chez les nouveau-nés est notable au fil du temps, pour finir à 400 par 10 000 en 2009. Pourtant, le taux d'anomalies congénitales chez les enfants mort-nés a légèrement augmenté, principalement en raison de l'augmentation de la proportion d'enfants mort-nés de très faible poids (moins de 750 g).²

¹ Réseau canadien de chirurgie pédiatrique, CAPSNet 2012 Annual Report, version 1, février 2013, http://www.capsnetwork.org/portal/Portals/0/CAPSNet/Annual%20Reports/CAPSNet%20AR%202012%20-%20FINAL_Feb%202013.pdf.

² Agence de la santé publique du Canada, Anomalies congénitales au Canada 2013 : Rapport de surveillance sur la santé périnatale, Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2013

